

Note Technique n°1 de la DTN FFPM
Mise en conformité des masques et gants pour la saison 2019-2020

Mise en application pour les catégories U17, U19, U22 seniors et Masters : 1^{er} Janvier 2020

Les athlètes participants au championnat de France international les 7 et 8 décembre 2019 devront avoir le matériel aux normes

GANT:

La **manchette du gant** doit dans tous les cas recouvrir entièrement la moitié de l'avant bras armé du tireur pour éviter que la lame de l'adversaire puisse entrer dans la manche de la veste. En aucun cas il ne doit y avoir un trou pratiqué dans la main du gant, même pour laisser passer le fil de corps.

MASQUE: Extrait du règlement FFE

« Pour les compétitions internationales, la FIE a arrêté une liste de masques homologués consultable sur le site internet de la FIE.

Les masques à visière transparente sont interdits à toutes les armes.

Outre les masques cités ci-dessus, les masques portant le marquage « CE » doivent être utilisés.

Les masques avec une seule attache sont valables en France pour les catégories M7 à M15.

Tous les masques doivent impérativement avoir le label CE avec la norme européenne CEN LEVEL 1 ou le label FIE.

Ces masques sont valables également de M17 à Vétérans (soit U17 à Masters en pentathlon moderne) en France, avec deux attaches.

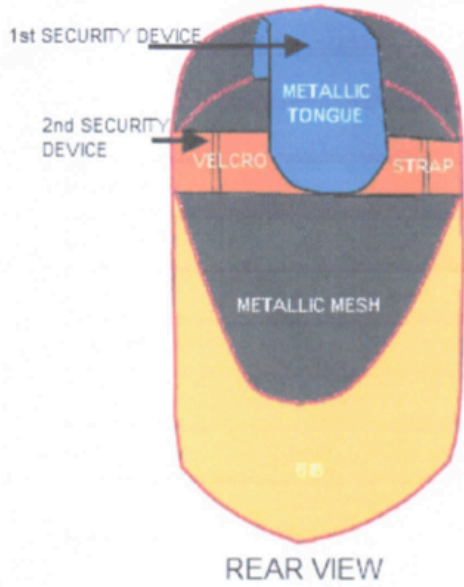
Les masques doivent être en parfait état.

Mise en application au 1^{er} septembre 2019 pour les catégories M17 et plus :

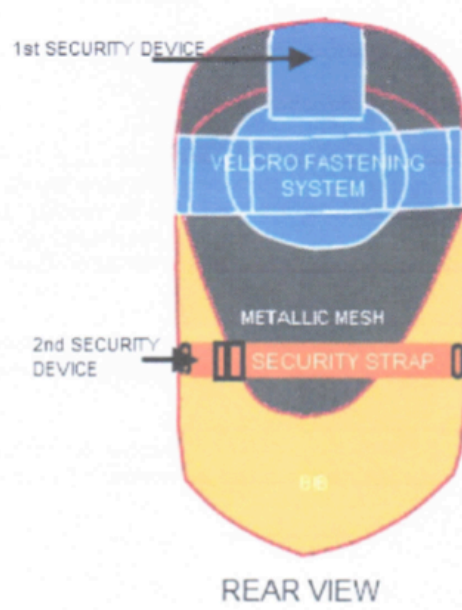
- Pour les masques à languette métallique : application de la réglementation FIE sur le système de fixation doublé du bandeau cervical.
- Pour les masques sans languette métallique : l'attache principale doit être réalisée avec trois fermetures. L'utilisation de l'attache magnétique, qui existe déjà, reste obligatoire (cf. m.25.7 du règlement du matériel de la FIE). »

Se reporter aux exemples de dessins ci dessous:

WITH METALLIC TONGUE



WITHOUT METALLIC TONGUE



Les présentes figures ne sont fournies qu'à titre indicatif. En cas de doute, le libellé du texte pertinent aura préséance.